

Tribune Mutualiste

Du choc des idées
jaillit la lumière.

Les premiers 7 jours de maladie

Personne n'ayant encore répondu à l'une des questions de M. Lépine du Cercle St-Valier, No 20, à savoir pourquoi l'Alliance ne payait pas d'indemnité pour les sept premiers jours de maladie, je crois devoir faire connaître à ce confrère les raisons que j'ai déjà entendu émettre par des experts en mutualité :

1° Tous les médecins et les tables de morbidité sont d'accord pour déclarer que le nombre de gens qui sont malades pendant un à sept jours par année est très considérable et que s'il fallait faire des taux pour indemniser toutes ces personnes il faudrait les rendre tellement élevés qu'ils deviendraient prohibitifs pour la majorité des gens, ce qui serait vraiment malheureux puisque la mutualité est instituée précisément pour aider le pauvre monde.

2° Comme il y a peu de mutualistes assez imprévoyants pour souffrir pécuniairement d'un chômage de un à sept jours il est donc inutile d'exiger des taux plus élevés dans le seul but de réparer des pertes assez minimes en général et dont les conséquences ne sauraient être désastreuses.

Voilà, à mon avis, les raisons qui ont guidé les fondateurs de la mutualité en excluant les sept premiers jours et je crois qu'ils ont agi avec une grande sagesse. En mutualité, comme en tout, on n'a rien pour rien. Chaque avantage ou privilège équivalait à un certain montant de contribution mensuelle. Et dans l'Alliance Nationale, en ce qui concerne la caisse des malades, les contributions me paraissent justes suffisantes pour que la société puisse faire honneur à ses affaires et ne payant que ce qu'elle promet actuellement. Il serait donc dangereux d'être trop exigeant. Si les membres étaient prêts à verser plus pour recevoir plus ce serait autre chose.

Votre dévoué,

M. A. S.

Visite des Malades

J'ai lu la lettre de M. Lépine, du cercle St-Valier, No 20, à propos de la nomination d'un Comité de Visite des malades pour les cercles de l'Alliance Nationale au lieu d'un médecin.

J'estime que c'est une question très importante pour la bonne administration des affaires et je me permettrai de faire part à mes confrères de mon expérience. J'ai eu l'avantage de faire partie du Comité de Régie d'une des sociétés locales de la partie ouest de Montréal, pendant 18 ans. Après avoir rempli successivement différentes charges, on me confia et j'acceptai celle de visiteur de mon quartier, charge que j'ai remplie avec autant d'exactitude que possible, pendant 7 ou 8 ans. Cela m'a permis d'acquérir une expérience que je serais heureux de faire servir aux autres.

Dans la société en question, il n'y a pas de médecin visiteur, mais nous nommons tous les 6 mois un certain nombre de membres qui visitent les malades de leur quartier respectif. Je dois vous dire que, pour ma part, je n'ai pas eu satisfaction. Dans la plupart des cas, il m'était presque impossible de me rendre compte de l'état de santé des

membres que je visitais. Un très grand nombre de membres ne réclament jamais que ce qui leur est légitimement dû, mais malheureusement il y en a d'autre qui sont moins délicats, et j'en suis venu à la conclusion que notre société était exploitée d'une manière déplorable, et après un certain temps j'ai cru de mon devoir de faire une épreuve sérieuse du système. Chaque fois que j'avais des doutes, que je ne pouvais pas me rendre compte par moi-même, je faisais un rapport en conséquence à la société et je demandais d'envoyer un médecin pour visiter le prétendu malade.

C'est surtout pendant la dernière année que j'ai obtenu de meilleurs résultats, car, plus j'obtenais de succès et plus je me pénétrais de l'importance de l'inspection médicale. Durant ces derniers douze mois, j'ai eu à visiter 11 malades. Je n'ai pas de doute qu'ils ont tous été malades au début mais 5 d'entre eux ont eu une convalescence qui menaçait de s'éterniser. Je fis des instances et j'obtins qu'un médecin fût envoyé pour faire des visites. Le résultat a été une guérison radicale et générale. Le résultat a été un guérison radicale et générale et, tous les cinq ont repris immédiatement le chemin de l'ouvrage et abandonné leur réclamation de bénéfice. Ce qui, pour moi, avait commencé par être un doute, puis une conviction, devenait une certitude. J'étais justifié et j'ai instamment recommandé fortement à la société en question de nommer un médecin comme visiteur des malades, étant fatigué de me faire jouer. Je dois ajouter que j'ai refusé d'accepter de nouveau la charge de visiteur, persuadé que je sais que l'inspection médicale s'impose et que le système de visiteur ordinaire n'est pas efficace.

Je me crois autorisé, ayant à cœur les intérêts de l'Alliance Nationale, de conseiller fortement à tous les cercles d'utiliser les services de médecins pour cette fin. Car, en effet, que pouvez-vous exiger d'un visiteur lorsqu'il se présente chez un prétendu malade qui, parfois, paraît être en meilleure santé que le visiteur lui-même mais qui lui dit qu'il est encore incapable de travailler et qu'il réclame encore ses bénéfices. Que peut faire ce visiteur ? Il n'a qu'à faire le rapport banal " J'ai visité M. X...., il réclame encore ses bénéfices."

Ayez les visiteurs les plus lévoués, si vous le voulez, ils ne peuvent jamais constater comme le fait un médecin d'expérience si un tel ou un tel est malade ou non.

Je m'arrête pour ne pas être trop long ; je comprends que l'espace est limité mais si j'écrivais ou fournissais toutes les preuves comme quoi le système des visiteurs ordinaires n'est pas désirable et, suivant moi, ne donnera jamais satisfaction, je crois qu'il me faudrait tout l'espace dont la Revue peut disposer pour dire tout ce que j'ai vu et observé durant mes 18 années comme mutualiste actif.

Pour ce qui est du paiement de l'indemnité pendant les sept premiers jours, je me propose d'y répondre dans un prochain numéro.

UN MUTUALISTE

Village Turcot, 18 avril, 1907.

La Visite des Malades

Je ne puis me vanter d'avoir fait fortune auprès de mes confrères Francdonneur et le Normant avec ma pauvre missive de l'autre mois sur le système suivi pour la visite des malades. J'espère toutefois avoir provoqué une discussion utile.